



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/33
21 juin 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-septième réunion
Montréal, 17-19 juillet 2002

PROPOSITIONS DE PROJET : REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Ce document comporte des observations et des recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Mousses

- Élimination du CFC-11 dans la fabrication de plaques de mousse souple à Bek SPRL par la conversion au chlorure de méthylène PNUD
- Élimination du CFC-11 dans la fabrication de plaques de mousse souple à Ekanawe SPRL par la conversion au chlorure de méthylène PNUD
- Élimination du CFC-11 dans la fabrication de plaques de mousse souple à Sokamo SPRL par la conversion au chlorure de méthylène PNUD

DESCRIPTION DU PROJET

Renseignements sur le secteur*

- Dernière consommation de SAO disponible (2001)	1053,4 tonnes PAO
- Consommation de base des substances du Groupe I de l'Annexe A (CFC)	665,7 tonnes PAO
- Consommation des substances du Groupe I de l'Annexe A pour 2001	639,4 tonnes PAO
- Consommation de base des CFC dans le secteur des mousses	40,00 tonnes PAO
- Consommation des CFC dans le secteur des mousses en 2001	260,00 tonnes PAO
- Fonds approuvés pour les projets d'investissement dans le secteur des mousses à la fin juin 2002	\$US 340 260 00
- Quantité de CFC approuvés à éliminer dans les projets d'investissement relatifs au secteur des mousses à la fin juin 2002	64,00 tonnes PAO
- Quantité de CFC éliminés dans les projets d'investissement approuvés relatifs au secteur des mousses à la fin juin 2002 (y compris les CFC éliminés dans les projets pas encore classés comme étant achevés)	0
- Quantité de CFC approuvés dans les projets d'investissement en cours dans le secteur des mousses à la fin juin 2002	0
- Quantité de CFC restant à éliminer dans le secteur des mousses à la fin juin 2002	260,00 tonnes PAO
- Quantité de CFC à éliminer dans les projets d'investissement soumis à la 37 ^e réunion du Comité exécutif (juillet 2002).	73,00 tonnes PAO
- Quantité de CFC restant à éliminer dans le secteur des mousses à la fin juin 2002	123,00 tonnes PAO

* Données de 2001 basées sur les données que le Secrétariat a reçues le 14 juin 2002. Bien que la République démocratique du Congo ait révisé sa consommation de CFC dans le secteur des mousses pour 2000, les données transmises au Secrétariat du Fonds varient de 17 tonnes PAO à 260 tonnes PAO, et les informations que le Secrétariat de l'Ozone a reçues sur les données de la consommation du Congo pour 2000 indiquaient qu'elles n'avaient pas été reflétées dans la consommation de CFC du pays. Le PNUD a assuré le Secrétariat que le Gouvernement prenait des mesures pour corriger les données incohérentes.

Plaques de mousse souple

1. Trois projets dans le secteur des plaques de mousse souples ont été soumis au PNUD au nom du Gouvernement de la République démocratique du Congo. Les entreprises pour lesquelles les projets ont été préparés sont les suivantes : Bek, Ekanawe et Sokamo. Bek et Ekanawe ont été créées en 1987 et Sokamo en 1994. Les trois entreprises sont situées à Kinshasa. Elles fabriquent de la mousse souple pour l'ameublement et la literie. Bek fonctionne avec deux machines de moulage de mousse Schmuziger commandées en 1994, Ekanawe et Sokamo fonctionnent avec des machines de moulage de mousse Sunkist commandées en 1998 et 1994.

2. Les entreprises ont indiqué qu'elles utilisaient toutes les deux des CFC-11 et du chlorure de méthylène, l'utilisation de l'un ou l'autre des agents de gonflage dépend de leur disponibilité et des difficultés techniques rencontrées. Bien qu'il semble que d'après les documents de projet, le chlorure de méthylène utilise uniquement 13 pour cent des 20 pour cent du total de l'utilisation de l'agent de gonflage, il apparaît clairement que ce pourcentage pourrait être beaucoup plus élevé, et avoisiner probablement 50 %. Le tableau ci-dessous indique la consommation de CFC-11 des trois entreprises.

Entreprise	Consommation de CFC-11 Tonnes PAO
Bek	28
Ekanawe	24
Sokamo	21
Total	73

3. Les trois entreprises vont procéder à la conversion du CFC-11 au chlorure de méthylène. Pour chaque entreprise, il est proposé de remplacer la machine de moulage de mousse existante par une machine de moulage automatique de mousse d'un montant de 70 000 \$US, avec une cuve de stockage de chlorure de méthylène d'un montant de 12 000 \$US et d'un système de compteur du chlorure de méthylène s'élevant à 13 000 \$US. Les autres frais incluent l'enceinte de la machine, pour un prix de 20 000 \$US, les essais (3 000 \$US) et l'assistance technique (10 000 \$US). Le total des surcoûts d'investissement demandé s'élève à 136 000 \$US par machine de moulage de mousse. Les suréconomies d'exploitation de 2 390 \$US et de 8 170 \$US sont réalisées dans les projets d'Ekanawe et de Sokamo, tandis que les surcoûts d'investissement de 18 830 \$US sont occasionnés par le projet Bek.

4. Bek a l'intention de remplacer ses machines de moulage de mousse avec une machine de moulage de mousse automatique Maxfoam et demande que les fonds approuvés soient appliqués à ce nouveau développement.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

5. A la lumière de l'utilisation interchangeable des CFC-11 et du chlorure de méthylène dans les entreprises, le Secrétariat a eu des difficultés à établir les niveaux de CFC relatifs à ceux du chlorure de méthylène, en raison des incohérences présentées dans les informations fournies. Le Secrétariat a informé le PNUD que le remplacement de machines de moulage de mousse avec des machines automatiques de moulage de mousse constituait une modernisation technologique intentionnelle et que par conséquent, il ne serait pas admissible à un financement. Le PNUD a par conséquent soumis des nouvelles propositions pour financer les trois projets. Les conclusions de ces discussions seront communiquées au Sous-comité sur l'examen des projets.

RECOMMANDATIONS

6. En cours
